

## PROCÈS-VERBAL

### 1<sup>ère</sup> Séance du conseil d'administration d'établissement (CAE)

Mercredi 3 septembre 2025 de 9 h 00 à 11 h 00, sous forme hybride

Centre administratif – 2400 boul. des Sources, Pointe-Claire ou TEAMS

#### Présences

Dr Samuel Benaroya	Milieu d'enseignement, recherche et innovation
Mme Nancy Blanchet	Élu municipale
M. Marc-Antoine Boisvert	Usager
Mme France Desjardins	Compétence I Ressources humaines
M. Christian Dubois	Compétence I Organismes communautaires
Mme Laura Fish	Fondations
Mme Christine Gagné-Rodger	Personnel au sein de l'établissement
M. Michel Gibson	Élu municipal
M. Richard Legault	Compétence I Ressources immobilières ou informationnelles
Mme Codruta Marin	Personnel au sein de l'établissement
Mme Judy Martin	Usager
Mme Susan McKercher	Compétence I Milieu des affaires
Mme Maryse Savoie	Compétence I Gouvernance, performance, gestion de la qualité
M. Allen Van der Wee	Compétence I Gestion des risques, en finance ou comptabilité
Dr Mathieu Walker	Personne exerçant métier au sein de l'établissement

#### Absences

Mme Isabelle Brault	Milieu d'enseignement, recherche et innovation
M. Dan Gabay	Président-directeur général (PDG) de l'établissement

#### Invités

Mme Isabelle Caron	Présidente-directrice générale (PDGA) de l'établissement
Mme Annie Sansfaçon	Membre observateur
M. Jean-Philippe Ferland	Directeur des ressources humaines
Mme Marie-France Brizard	Directrice générale adjointe
Mme Stéphanie Iasenza	Directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique
Mme Pascale Marceau	Adjointe, PDG I Responsable du bureau exécutif

#### 1. Ouverture de la séance et constat de quorum

2025-09-03-01

Le président **transitoire**, M. Richard Legault, souhaite la bienvenue à tous à cette première séance du CAE, en soulignant la diversité du groupe et l'importance de la collaboration dans le cadre de la nouvelle structure de Santé Québec.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2025-09-03-02

L'ordre du jour est accepté par tous les administrateurs présents.

### **3. Mot de bienvenue de la direction générale**

En absence du PDG, la PDGA, Mme Isabelle Caron, remercie les administrateurs de leur présence.

Elle souligne que cette participation marque une étape importante, tant pour le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS ODIM) que pour l'ensemble du réseau de la santé.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs, dont l'arrivée donne un vent de renouveau et apporte une expertise diversifiée. Mme Isabelle Caron souligne la richesse de la représentation autour de la table :

- le milieu de l'enseignement et de la recherche
- les élus municipaux de l'Ouest-de-l'Île et du Sud-Ouest – Kirkland et Ville LaSalle
- les représentants des usagers
- les membres du personnel
- les organismes communautaires
- les fondations, entre autres

Elle exprime sa reconnaissance envers les administrateurs reconduits, saluant leur engagement et leur contribution à la transition, et soulignant que leur continuité constitue un atout majeur.

Elle rappelle que cette première séance s'inscrit dans un nouveau virage, porté par Santé Québec et la Loi 15, et en cohérence avec la planification stratégique provinciale. Ce changement vise à rapprocher les décisions du terrain, mieux représenter les communautés et instaurer une gouvernance transparente, efficace et humaine.

Elle conclut en affirmant que les administrateurs sont au cœur de cette transformation, en tant que voix de leurs milieux, porteurs des préoccupations locales et témoins des besoins spécifiques.

### **4. Présentation des administrateurs (tour de table)**

Dans le cadre de cette première séance, un tour de table est effectué afin que chaque administrateur se présente brièvement. Cette séquence inclut également la nomination d'une invitée statutaire à titre de membre observateur.

**2025-09-03-03**

**CONSIDÉRANT** l'article 137 de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux qui souligne que les CAE doivent comprendre au moins un membre représentatif de la diversité québécoise, et que lorsque les besoins sociosanitaires des communautés composant la population desservie par l'établissement le justifient, un usager autochtone;

**CONSIDÉRANT** l'engagement de l'établissement pour une offre de soins et de services inclusive et culturellement sécuritaire;

**CONSIDÉRANT** l'expertise reconnue de Mme Annie Pullen Sansfaçon en éthique, justice sociale et inclusion, ainsi que son engagement envers les droits des peuples autochtones;

**CONSIDÉRANT** que Mme Annie Pullen Sansfaçon a accepté de siéger à titre d'invitée statutaire (membre observateur) au CAE dès qu'elle pourra se libérer selon ses engagements professionnels;

## PROCÈS-VERBAL

**IL EST RÉSOLU** que le CAE de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal accepte que :

- Mme Annie Pullen Sansfaçon soit nommée à titre d'invitée statutaire (membre observateur) au conseil d'administration d'établissement, en tant que représentante de la diversité de la société québécoise et des communautés autochtones, à compter de la date où elle pourra débuter sa participation.

### 5. Mot du président transitoire du CAE

Le président transitoire rappelle les étapes pour structurer le CAE : nomination d'un président d'élection, d'un scrutateur ainsi que la désignation du président, du vice-président et du secrétaire, afin d'assurer une gouvernance transparente et efficace.

Il annonce la tenue d'un Lac-à-l'épaule le 1<sup>er</sup> octobre pour définir les rôles, objectifs et priorités du CAE en cohérence avec la planification stratégique de Santé Québec.

Le CAE amorcera également une discussion sur la création de deux comités, dont les mandats et modalités seront précisés ultérieurement.

### 6. Nomination et désignation

**2025-09-03-04, 2025-09-03-05 et 2025-09-03-06 (3)**

Mme Isabelle Caron (PDGA) nomme Mme Giuseppina (Pina) Cassata présidente d'élection, responsable du processus électoral et scrutateur, conformément aux règles de gouvernance et au règlement intérieur.

### 7. Désignation du président du CAE

**2025-09-03-07**

**ATTENDU QUE** l'article 147 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux stipule que les membres du CAE désignent, parmi les administrateurs qualifiés comme membres indépendants, un président et un vice-président, pour un mandat maximal de quatre (4) ans;

**ATTENDU QUE** la personne proposée a été présentée au CAE et qu'aucune objection n'a été exprimée ;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Judy Martin, **APPUYÉ** par M. Christian Dubois, et **IL EST RÉSOLU** que le CAE de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal accepte :

- De nommer, à titre de président du CAE par acclamation, M. Richard Legault, pour un mandat d'une durée de quatre (4) ans, débutant le 3 septembre 2025 et se terminant le 3 septembre 2029.

### 8. Désignation du vice-président du CAE

**2025-09-03-08**

**ATTENDU QUE** l'article 147 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux stipule que les membres du CAE désignent, parmi les administrateurs qualifiés comme membres indépendants, un président et un vice-président, pour un mandat maximal de quatre (4) ans;

**ATTENDU QUE** la personne proposée a été présentée au CAE et qu'aucune objection n'a été exprimée ;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Laura Fish, **APPUYÉ** par Mme France Desjardins, et **IL EST RÉSOLU** que le CAE de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal accepte :

- De nommer à titre de vice-présidente du CAE, Mme Judy Martin, par acclamation, pour un mandat de quatre (4) ans, débutant le 3 septembre 2025 et se terminant le 3 septembre 2029.

#### **9. Désignation du secrétaire du CAE**

**2025-09-03-09**

**CONSIDÉRANT** l'article 6.11.3 du règlement encadrant le fonctionnement du CAE ;

**CONSIDÉRANT** que le PDG de l'établissement est d'office nommé secrétaire du CAE ;

**IL EST PROPOSÉ** par Dr Samuel Benaroya, **APPUYÉ** par Mme Susan McKercher, et **IL EST RÉSOLU** que le CAE de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal accepte que :

- Le PDG de l'établissement, M. Dan Gabay, est officiellement désigné comme secrétaire du CAE conformément à l'article 6.11.3.1.

Le secrétaire du CAE assure le secrétariat des séances et réunions, transmet les convocations, rédige et fait signer les procès-verbaux, et veille à la tenue et conservation des archives.

#### **10. Dépôts de document**

Le règlement intérieur de l'établissement (RIE) de Santé Québec est déposé à titre informatif.

#### **11. Consultation I Plan d'établissement du CIUSSS ODIM**

**2025-09-03-13**

Mme Stéphanie Iasenza présente le plan stratégique de Santé Québec, incluant les orientations, les 20 indicateurs de performance, les cibles annuelles et les initiatives du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Le CAE a été invité à commenter.

Les quatre (4) orientations sont : accessibilité, fluidité des parcours, valorisation des ressources humaines et performance organisationnelle, chacune liée à des objectifs et indicateurs précis.

Les 20 indicateurs, dont 8 phares, couvrent la première ligne, l'urgence, le soutien à domicile, la santé mentale, la chirurgie, les RH et la performance financière, avec des cibles provinciales et locales.

Parmi les actions proposées : recrutement au GMF Lakeshore, cliniques pour infirmières praticiennes, optimisation des soins à domicile et modernisation des blocs opératoires.

Des questions ont été soulevées par certains administrateurs sur la méthodologie, la cohérence des indicateurs, les acronymes et l'adaptation aux réalités locales.

## PROCÈS-VERBAL

Mme Isabelle Caron précise que les résultats influencent le financement de l'établissement et que le CAE peut jouer un rôle aviseur pour signaler les ajustements nécessaires auprès du PDG.

À cette fin, le CAE souhaite émettre un avis concernant les indicateurs de performance présentés par Santé Québec, notamment la redondance observée entre certains indicateurs.

- ATTENDU QUE** le Conseil d'administration d'établissement (ci-après « CAE »), peut donner son avis au PDG sur tout sujet concernant les activités et la gouvernance du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (ci-après « l'Établissement »);
- ATTENDU QUE** la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique, représentée par M<sup>me</sup> Stephanie Iasenza, a présenté au CAE le projet de plan d'établissement du CIUSSS ODIM à la rencontre du CAE tenue le 3 septembre 2025;
- ATTENDU QUE** les membres du CAE ont eu l'opportunité d'échanger et de commenter le projet de plan d'établissement;
- ATTENDU QUE** le CAE donne un avis favorable au PDG quant au projet de plan d'établissement et aux initiatives prévues, tel que recommandé par la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique;
- ATTENDU QUE** le plan comporte des indicateurs de performance qui se chevauchent avec ceux de l'entente de gestion et d'imputabilité du MSSS, créant ainsi une confusion possible quant à leur interprétation, leur suivi et leur imputabilité;
- ATTENDU QUE** certains volets des services sociaux, notamment ceux liés à la déficience intellectuelle, au trouble du spectre de l'autisme (TSA) et à la déficience physique (DP), ne sont pas explicitement **ciblés** dans les **20 indicateurs choisis** par Santé Québec;
- ATTENDU QUE** le rôle-conseil et aviseur du CAE,

### IL EST CONVENU :

- Émettre un avis favorable, conformément à l'article 151 de la Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux (LGSSS), sur le déploiement du plan d'établissement.
- Émettre un avis au PDG lui proposant de communiquer à l'administration de Santé Québec le souci du CAE de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal relativement à la cohérence entre les indicateurs du plan d'établissement et de l'entente de gestion et d'imputabilité du MSSS, et concernant l'absence d'indicateurs spécifiques pour les volets DI, TSA et DP.

**12. Adoption du calendrier des séances du CAE 2025-2026**

**2025-09-03-11**

**ATTENDU** que l'article 6.11.4 du Règlement intérieur de l'établissement prévoit que le calendrier des séances du CAE doit être adopté par résolution;

**ATTENDU** que le calendrier des séances proposé pour l'année 2025-2026 a été présenté aux membres du CAE;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Allen Van der Wee, **APPUYÉ** par Dr Samuel Benaroya, et **IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration d'établissement de Santé Québec - Ouest-de-l'Île-de-Montréal accepte :

- D'adopter le calendrier des séances du Conseil d'administration d'établissement pour la période de septembre 2025 à juin 2026, tel que présenté.
- De mandater le secrétariat du CAE à procéder à la publication du calendrier adopté conformément aux dispositions applicables.

**13. Période d'échanges**

Le CAE discute de l'organisation interne, du calendrier des séances, de la planification du Lac-à-l'épaule et de la création de comités, en tenant compte des disponibilités des membres.

La direction générale ajustera la date du Lac-à-l'épaule selon ces contraintes. La direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique transmettra aux administrateurs un tableau explicatif des acronymes.

Mme Christine Gagné-Rodger présentera, lors d'une prochaine réunion, l'état des admissions à la Maison Alternative, incluant des pistes pour améliorer l'accès aux appartements supervisés, comme suggéré par un administrateur.

M. Marc-André Boisvert exprime ses préoccupations concernant les listes d'attente pour ces appartements et réitère l'importance d'en améliorer l'accessibilité.

**14. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 57.



---

Richard Legault  
Président du CAE



---

Dan Gabay  
Secrétaire du CAE